

Du 27 Octobre au 11 Novembre 2012

votre 2ème jeu

100%

REMBOURSÉ*

Retrouvez tous les jeux TF1 Games Dujardin
sur www.jeuxdujardin.fr



TF1
GAMES



DUJARDIN



© 2010 A.T. All Rights Reserved. © 2011 Dujardin. Tous droits réservés. Wipsy® est une marque déposée de Dujardin. © 2012 TF1 Entreprises © Photos TF1 Games / TF1 Entreprises © 2012 Endemol Productions - The format « Money Drop » was created by Remarkable Television, an Endemol UK company © 2010 and is distributed by Endemol International. © Dujardin 2012. Tous droits réservés. © Le Juste Prix, marque de FremantleMedia France SA. Licence de FremantleMedia Entreprises. © 2010 TF1 Entreprises. © Photos J.-L. Reichmann: JM Sureau/TF1 - TF1 Games. © 2012 TF1 Entreprises © 2012 Formidooble./Endemol Productions. Based in the format « El legado » licensed by Dot Productions, original ideal of Marcelo Ferrero. © 2012 DUJARDIN. Le cochon qui rit®, Piggyto® et Gordito® sont des marques déposées de Dujardin.

*Voir modalités au dos. Offre valable sur le jeu le moins cher des 2.

Du 27 Octobre au 11 Novembre 2012

vosre 2ème jeu 100% REMBOURSE*

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE, IL VOUS SUFFIT :

- D'acheter** deux jeux TFI Games et/ou Dujardin simultanément entre le 27 octobre et le 11 novembre 2012.
- D'inscrire** vos coordonnées complètes en majuscules sur papier libre (nom, prénom, adresse postale complète et pays).
- De joindre** un relevé d'identité bancaire (IBAN/BIC) ainsi que le ticket de caisse original entier (date, libellés et prix entourés).
- De recopier** le code barres de deux jeux achetés sur papier libre (si 2 produits identiques, présence de 2 codes barres obligatoires).
- D'envoyer** le tout sous une enveloppe suffisamment affranchie dans les 72 heures suivant la date de votre achat indiquée sur votre ticket de caisse et au plus tard le 14/11/2012 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Préparez Noël, votre 2ème jeu 100% remboursé
Opération n° 3155 - 13766 Aix en Provence cedex 3**

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous 8 semaines environ après réception de votre demande conforme. Pour les DOMTOM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliaire le compte du participant. Dujardin dispose de moyens informatiques destinés à gérer l'opération de l'offre de remboursement. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : HighCo et ses sous-traitants. Certains de ces destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne. La transmission de ces données aux destinataires situés en dehors de l'Union Européenne est destinée à la gestion de l'opération de l'ODR et éventuellement à la future prospection de Dujardin auprès de ses clients. Les garanties suivantes ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles : le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'adresse de l'opération.

* Remboursement limité à un jeu à hauteur de 50€ TTC. Offre réservée aux particuliers, valable sur le produit le moins cher des 2 jeux. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) et à la France Métropolitaine (Corse incluse) et à l'ensemble des DOMTOM français. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie sera considérée comme nulle. Frais de timbre et de participation non remboursés.